

A quoi sert la Contribution Sociale Généralisée, (CSG) en 2024

Quelques rappels :

° En 1991, le gouvernement Michel Rocard a créé la CSG pour élargir l'assiette du financement de la sécurité sociale. Le financement reposait essentiellement sur les salaires et revenus d'activités.

A sa création, la CSG a financé la branche maladie, famille (allocations familiales, etc.)

° Avec la CSG le financement s'est rapidement étendu aux revenus du capital (revenus financiers, revenus financiers sur les locations, plus-values, aux retraites et même aux gains de jeux (Française des jeux, casinos).

° En 2024, la CSG alimente :

- * Le Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) (minimum vieillesse, chômage...)

- * La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades)

- * L'association des partenaires sociaux gérant l'assurance chômage (Unedic).

- * La Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie (perte d'autonomie des personnes âgées ou handicapées) (CNSA)

Depuis janvier 2021, la CNSA gère la 5^e branche de la Sécurité Sociale, la branche autonomie.

Chaque année, le gouvernement modifie l'affectation de la CSG dans la loi de financement de la Sécurité Sociale.

La CFDT reste attentive au projet de loi ; Nous demandons une modernisation du système et un élargissement du financement de la CSG à tous les revenus de manière à baisser les cotisations sociales des bas salaires.

Voir ci- après le tableau des affectations pour les retraites.